



Les plus du Lycée Claude Monet

L'enseignement de l'italien dans la Cité scolaire Claude Monet est bien ancré et animé par une équipe dynamique et de qualité. Depuis des années des échanges se déroulent entre notre lycée et les lycées partenaires en Italie. Des liens solides se sont noués au fil des années et le choix du ministère de faire notre lycée le deuxième lycée de Paris proposant la section Esabac est le couronnement d'un travail de longue haleine.

Le lycée est fourni des plus modernes moyens pédagogiques, salles multi-média, laboratoires linguistiques, salles avec tableaux numériques, mais aussi d'une salle de cinéma et d'une salle de théâtre.

Suivre sa scolarité au lycée Claude Monet permet aussi de pouvoir profiter des nombreuses options :

- théâtre
- musique,
- arts plastiques

Le Lycée Claude Monet est desservi par les lignes 7 et 14 du Métro et les lignes 62 et 83 de bus.

Pour en savoir davantage notamment sur les modalités de recrutement : <http://lyc-monet.scola.ac-paris.fr>

Pour candidater

Vous devez envoyer la fiche de renseignements et les documents demandés sur le site du lycée **avant le 23 mai 2012**

À

M. le proviseur du Lycée Claude Monet

Lycée Claude Monet, ESABAC

1, rue du Docteur Magnan 75 013 Paris

Vous serez convoqué à un **entretien le mercredi 30 mai 2012**

Le Lycée

Claude Monet propose une section ESABAC dès la rentrée 2012

Esabac = Esame di Stato + Baccalauréat

L'Esabac permet la délivrance simultanée du baccalauréat français et de l'esame di Stato italien. Les élèves qui l'obtiennent peuvent accéder à l'enseignement supérieur français et à l'enseignement supérieur italien.

Ce diplôme binational donne accès de plein droit aux universités italiennes et françaises. Il donne accès à divers cursus binationaux proposés par les universités des deux pays (écoles d'ingénieurs, de droit international...)

À qui s'adresse l'Esabac?

L'Esabac s'adresse à des élèves motivés. Ils sont en général issus d'une section européenne d'italien, mais il peut s'agir de bons élèves d'italien LV2 qui ont acquis au minimum le niveau B1 (CECRL).

Le cursus concerne toutes les séries générales L, ES, S. Il débute en seconde.

La section ESABAC n'est pas soumise à sectorisation et ne dépend pas d'Affelnet, elle est et reste ouverte à tous les italianistes

Pourquoi choisir un diplôme binational ?

Les filières internationales forment les jeunes à se sentir pleinement citoyens européens, à être à leur aise dans différents pays, à maîtriser plusieurs langues, à vivre au-delà des frontières. Le cursus Esabac propose une connaissance approfondie de l'Italie, deuxième partenaire économique de la France, et berceau de la culture européenne. A partir de la seconde année du cursus universitaires les étudiants sont amenés à suivre des périodes d'étude dans des universités européennes, les futurs élèves Esabac seront aptes à suivre sans difficultés aucune les cours universitaires en Italien et auront des accès prioritaires à certaines formations. L'intérêt pour l'international, tellement demandé par les grandes écoles (ingénierie, commerce, architecture) ne sera pas à démontrer, le choix d'Esabac en est une preuve !

Programmes

L'Esabac comporte des **enseignements spécifiques** :

- 7 heures hebdomadaires en seconde
- 8 heures hebdomadaires en première et terminale

1. Langue et littérature italiennes :

- Un enseignement spécifique de langue et littérature italiennes est proposé en langue italienne. Il est d'une durée de quatre heures hebdomadaires et remplace l'enseignement de LV1.
- Le programme de langue et littérature italiennes est fixé conjointement par la France et l'Italie.

2. Une discipline non-linguistique (**histoire-géographie**) dispensée en langue italienne:

- en seconde, il est d'une durée de trois heures hebdomadaires
- en première et terminale, il est d'une durée de quatre heures hebdomadaires

Le programme d'histoire est fixé conjointement par la France et l'Italie ; celui de géographie est conforme au programme national en vigueur.

Les enseignements sont aménagés dès la classe de seconde.

Une période temporaire de scolarisation en Italie

Des échanges sont mis en œuvre avec les établissements partenaires en Italie : les élèves français accueillent des correspondants italiens et sont accueillis à leur tour en Italie.

Pendant ces semaines, les élèves suivent des cours dans l'établissement d'accueil.

Les échanges aident à tisser des liens souvent durables entre nos enfants et leurs camarades italiens et participent à la création de l'Europe du futur, pour que l'Europe ne soit pas qu'une convention économique, mais bâtie d'hommes et des femmes qui s'apprécient.

Déroulement des examens

Les élèves qui choisissent de se présenter aux épreuves pour obtenir la mention Esabac passent :

- en français les épreuves correspondant à leur série et comptant pour le seul baccalauréat
- en italien les épreuves spécifiques comptant à la fois pour le baccalauréat et pour l'Esabac : histoire-géographie (à l'écrit) et l'italien (à l'écrit et à l'oral)

La délivrance de l'Esame di Stato est subordonnée à :

- la réussite à l'examen du baccalauréat et l'obtention d'une moyenne au moins égale à 10/20 aux épreuves spécifiques

Pour en savoir davantage :

<http://www.education.gouv.fr/cid52349/l-esabac.html>